

<http://www.clg-fontaineduroy-ville-avray.ac-versailles.fr/presentation-du-college/le-dispositif-ulis/article/integrer-une-ulis-quelles-personnes-contacter>



# Intégrer une ULIS - Quelles personnes contacter ?

- Présentation du Collège - Le dispositif ULIS -



Date de mise en ligne : samedi 9 janvier 2010

---

Copyright © Collège La Fontaine du Roy - Tous droits réservés

---

Afin de vous informer et de vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- **La coordonnatrice de l'ULIS** du collège La Fontaine du Roy : Mme Marie Doucet-Lechantre. Courriel : [marie.doucet-lechantre@ac-versailles.fr](mailto:marie.doucet-lechantre@ac-versailles.fr) . La coordonnatrice Ulis est chargée de l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement, de la coordination du dispositif et des relations avec les partenaires extérieurs, et de conseil à la communauté éducative en qualité de personne ressource.

- **L'enseignant référent** : Mr Vincent Lebègue : Secteur : Garches, Ville d'Avray, Marnes la Coquette, Rueil (J. Verne et La Malmaison) et ESMS. Adresse : Ecole Pasteur - 13 rue de Suresnes 92380 Garches. Courriel : [vincent.lebegue@ac-versailles.fr](mailto:vincent.lebegue@ac-versailles.fr) . L'enseignant référent est chargé du suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap de la maternelle au lycée. Il est ainsi en mesure d'assurer le lien entre l'école élémentaire et le collège puisqu'il aura suivi le parcours de l'enfant sur plusieurs années. Il a un rôle de médiateur entre la famille, l'école et tous les partenaires de soin, MDPH... Il s'assure également de la validité des dossiers à envoyer à la MDPH.

- **La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** La MDPH offre un guichet unique pour l'accueil, l'information et l'aide apportés aux élèves en situation de handicap et à leur famille. -MDPH 92 -Adresse : 2, rue Rigault - 92016 Nanterre -Tél. : 01 41 91 93 50 -Fax : 01 41 91 93 07 - Courriel : [mdph@mdph92.fr](mailto:mdph@mdph92.fr)

**Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine** Pour plus d'information, vous pouvez également consulter le site internet du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine : **[Site du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine - Rubrique Scolarité - Handicap->**  
<http://www.hauts-de-seine.net/education-jeunesse/loisirs-jeunes-92/scolarisation-handicap>]